

Soutien aux sinistrés de Nyriragongo : Moïse Katumbi à Goma dans la peau d'un présidentiable

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 488 du mercredi 29 au jeudi 30 septembre 2021 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

La marche du 29 septembre annulée

Repli stratégique de Lamuka, avant le meeting du 9 octobre

P. 2

Stabilité dans l'Est, élections 2023, COP26... : tour de table entre Sama Lukonde et Mike Hammer

Entre Kinshasa et Washington, chaque jour qui passe renforce le partenariat qui lie la République Démocratique du Congo et les Etats Unis. L'ambassadeur des Etats-Unis en République Démocratique du Congo, Mike Hammer, a fait mardi le déplacement de la Primature pour des entretiens en haut lieu avec le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge. L'appui des Etats-Unis à la stabilité de la partie Est de la RDC, l'organisation irréversible des élections en 2023 et l'apport de la RDC au projet sommet mondial sur l'environnement (COP26) ont constitué l'essentiel de leurs échanges. P. 12



PARLONS-EN

Etats généraux, pourquoi faire ?

ECONEWS

Etats généraux par-ci, états généraux par-là ... Si le ridicule pouvait tuer, les dirigeants de la RDC seraient déjà enterrés. Etats généraux des mines, ceux de l'Enseignement supérieur et universitaire ainsi que de l'agriculture... La liste se poursuit car d'autres sont annoncés. Mais à quoi riment ces états des lieux ? L'essentiel étant de passer à l'essentiel, c'est-à-dire aux actions concrètes. La situation dans ces différents secteurs ne datant pas d'aujourd'hui.

De Joseph Mobutu à Félix Tshisekedi, en passant par Laurent-Désiré Kabila...

(Lire page 2)

Projet hydroélectrique Sombwe dans le Haut-Katanga : Ève Bazaiba en médiateur

P. 6

Abus sexuels en RDC : un rapport pointe des « défaillances » et « négligences » de l'OMS

P. 12

La marche du 29 septembre annulée

Repli stratégique de Lamuka, avant le meeting du 9 octobre

Mardi, soit la veille de la marche projetée à Kinshasa, l'Hôtel de ville est parvenu finalement à convaincre les leaders de Lamuka, principale force politique de l'opposition, à renoncer à leur marche du 29 septembre. En échange, Lamuka a obtenu l'autorisation de tenir, le 9 octobre 2021, un meeting populaire à la Place Sainte-Thérèse, dans la commune de N'Djili. Décidément, les deux parties ont mis de l'eau dans leur vin. Pour combien de temps ? Nul ne sait jusqu'où s'étendra la trêve. Si Lamuka a cédé à la demande de l'Hôtel de ville, ce n'est pas pour autant qu'il va lâcher la pression. C'est dans la rue que Lamuka se propose désormais de porter son combat politique. Sa stratégie est connue : multiplier des provocations jusqu'à ce que le pouvoir excelle dans la répression. Lamuka n'attend que cette occasion. Dans ses rangs, l'annulation de la marche du 29 septembre est un repli stratégique, avant le meeting populaire du 9 octobre. Pour le tandem Muzito-Fayulu, tout est fait pour pousser Félix Tshisekedi à la faute. Objectif : le présenter comme une négation de la démocratie et un tortionnaire des libertés publiques. Le prochain test grandeur nature est prévu le 9 octobre à la Place Sainte-Thérèse de N'Djili.

ECONEWS

L'état d'exception de Gentiny Ngobila décrété dans la partie Est de la ville de Kinshasa ne fait pas l'unanimité dans l'opinion publique, principalement au sein de Lamuka, principale force politique de l'opposition.

Le duo Fayulu et Muzito, les deux irréductibles de Lamuka, vont multiplier des manifestations publiques jusqu'à faire commettre au camp Tshisekedi des fautes qui seraient fatales. C'est de bonne guerre que de pousser son adversaire à la faute.

La tactique est connue, mais en face il y a une forte dose d'amateurisme et surtout un élan totalitaire inquiétant.

MARCHE DU 29 SEPTEMBRE ANNULÉE

Mardi, c'est au terme d'âpres négociations entre l'Hôtel de ville de Kinshasa et les représentants de Lamuka, en présence des services de défense et de sécurité de la ville, que les deux parties sont finalement parvenues à un compromis.

Compte tenu des impératifs d'ordre sécuritaire, les délégués de Martin Fayulu et Adolphe Muzito ont accepté d'annuler la marche de ce mercredi. En lieu et place, ils ont convié les Kinois, de commun accord avec l'Hôtel de ville de Kinshasa, à un meeting populaire, le 9 octobre 2021, à la Place Sainte-Thérèse, dans la commune de N'Djili.

Ce meeting populaire, qui se substitue apparemment à la marche annulée du 29 septembre, sera une occasion, se dit-on à Lamuka, de «dire non au glissement du délai électoral, non à la politisation de la CENI et oui au

consensus sur les réformes électorales».

QUAND NGOBILA TOMBE DANS LE PIÈGE DE L'OPPOSITION

Le gouverneur PPRD, avant de se fondre dans l'Union sacrée de la nation, Gentiny Ngobila Mbaka, est l'homme par qui la faute fatale risque d'arriver. D'ailleurs, sa position le prédispose à jouer un rôle salvateur ou néfaste pour le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Comme s'il se trouvait dans son salon, le gouverneur de Kinshasa croit disposer de tous les moyens possibles pour régenter l'espace démocratique. D'abord, il a interdit à Lamuka de marcher le 15 septembre 2021, loin du Palais du Peuple où se déroulait la rentrée parlementaire. Il lui était pourtant loisible d'encadrer cette marche, comme le voulaient d'ailleurs des technocrates sécuritaires.

L'un de ses cerveaux

avait fait des confidences à Econews : «Il nous était plus facile d'encadrer cette marche que de la réprimer. Un cordon aurait été dressé de commun accord avec les organisateurs. S'arrêter à l'Echangeur de Limeté aurait été un compromis satisfaisant pour toutes les parties». Dommage que la répression ait été la première solution trouvée pour empêcher que la marche puisse avoir lieu.

La première conséquence est qu'un journaliste a été violenté faisant la Une des médias. La répression elle-même a été reléguée au second plan et le duo n'a eu que le temps de se tordre en rires parce que le coup a réussi.

Fayulu et Muzito n'ont pas besoin de drainer des foules. Ce n'est pas l'objectif recherché par ces marches qui vont se multiplier. Ils ont besoin d'incidents, jusqu'à ce que la communauté internationale réunisse les preuves évidentes d'une dérive totalitaire en République Démocratique du Congo.

Vu sous cet angle, Lamuka a besoin d'apporter la preuve des erreurs de l'Union sacrée de la nation auprès de l'opinion publique congolaise et internationale. En effet, Muzito et Fayulu savent très bien qu'en face on prendra peur et la réaction ne conviendrait pas pour un Etat de droit.

Pendant ce temps, à l'Union sacrée de la nation, on semble ne pas intégrer cette importante donne qui peut au final s'imposer en arbitre lorsqu'il sera question de passer à l'essentiel : les urnes !

En imposant des restrictions dans les marches politiques à Kinshasa, Ngobila est finalement tombé dans le piège

de Lamuka. Pour preuve, dans l'opinion, il essuie des critiques de toutes parts.

Pour le député provincial Mike Mukebayi, le gouverneur Ngobila n'a pas le droit d'instaurer un état d'exception dans la partie Est de la capitale congolaise.

Jonas Tshiombela, coordonnateur de la Nouvelle Société civile du Congo (NSCC), s'oppose aux restrictions de l'Hôtel de ville de Kinshasa et note que «la démocratie, c'est la cohabitation des contradictions dans la tolérance et le respect».

Jean-Claude Katende, défenseur des droits humains et président national de l'ASADHO, embouche le même discours : «Nous ne voulons pas d'un pays où les uns ont tous les droits et les autres ont une partie des droits ou pas de droits du tout. Ça, on ne veut pas et on ne voudra jamais».

TSHISEKEDI PRÉVENU

Le Chef de l'Etat est prévenu. «Attention danger», avait averti lundi Econews. Ces mesures liberticides du gouverneur Ngobila ne vont pas dans le sens de consolider le régime Tshisekedi.

Tout est fait pour saper l'image de l'Union sacrée de l'intérieur. Tout se fait comme si le gouverneur de Kinshasa avait la mission de faire détester Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo des Kinois et donc des Congolais. Il faut rapidement ouvrir l'œil.

Pour le moment, c'est la trêve. Ainsi en ont convenu les parties conviées aux négociations autour du gouverneur Gentiny Ngobila. Ce n'est évidemment qu'un sursis. Ce n'est pas tout aussi évident que Lamuka renonce aux actions de la rue. C'est le seul moyen, pense-t-on, de se faire entendre ou de se faire enterrer politique.

C'est dire l'annulation de la marche du 29 septembre 2021 ne doit pas être perçue comme une capitulation de Lamuka. Ce geste a plutôt valeur de test pour juger de la bonne foi des autorités urbaines. C'est le 9 octobre prochain, jour de son meeting de N'Djili, que Lamuka attend l'Hôtel de ville au tournant.

Est-ce que les autorités urbaines feront librement jouer le jeu démocratique ? Vont-ils brandir un autre interdit pour empêcher Lamuka de tenir sa manifestation politique ? Autant de questions qui ne trouveront des réponses que le 9 octobre prochain.

PARLONS-EN

Etats généraux, pourquoi faire ?

(Suite de la Une)

... et Joseph Kabila, les états généraux se sont succédé sans que les constats faits ne soient suivis de réalisations, d'améliorations à impact visible. C'est dire que la problématique étant connue, avec des états lieux déjà dressés, il ne sert à rien d'organiser des états généraux.

D'ailleurs, il y a lieu de faire remarquer qu'apparemment, chaque gouvernement avait dans son agenda l'organisation de ce genre de forums. Mais qui n'ont rien apporté au pays et à son peuple. Si ce n'est donner l'occasion aux organisateurs de saigner le Trésor public et se remplir les poches. Des tonnes et des tonnes de documents existent et moisissent dans les tiroirs des ministères du gouvernement. Et il suffit de les consulter pour savoir ce qu'il faut faire et par où commencer. Les maux dans tous les secteurs ont été diagnostiqués et les solutions proposées. Comme qui dirait : «Il n'y a rien de nouveau sous le soleil», «il ne faut pas inventer la roue».

Les organisateurs le savent bien. Seulement, la glotonnerie financière aidant, ils font du saupoudrage en reprenant les solutions déjà envisagées afin de faire main basse sur le budget alloué aux états généraux.

A tout prendre, il faut qu'on arrête avec cette manie de se moquer de l'Etat et du peuple congolais en procédant à des états généraux bidons pour gaspiller inutilement le temps et les maigres ressources financières dont dispose le Trésor. C'est dire que l'Etat congolais n'a que faire de ce genre de forums ! Dont les recommandations vont ressembler à ce qui a déjà été dit il y a une ou plusieurs décennies.

La marche de Lamuka reportée sine die

Le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a tenu une séance de travail, mardi 28 septembre 2021 à l'hôtel de Ville de Kinshasa, avec les représentants de l'ECIDE de Martin Fayulu et du Nouvel élan d'Adolphe Muzito, dans le but d'harmonisation des points de vue sur la marche pacifique qui a été projetée par la coalition LAMUKA. A l'issue de cette réunion, une déclaration a été faite par les deux parties. Pour des raisons sécuritaires, la marche qui devrait être organisée le mercredi 29 septembre est reportée à une date ultérieure. Et l'itinéraire de cette marche sera discuté et fixé conjointement avec l'hôtel de ville de Kinshasa. Entre-temps, les partis politiques ECIDE et Nouvel élan vont organiser un meeting au terrain Sainte-Thérèse de N'Djili ce, après avoir saisi l'autorité urbaine.

KINSHASA, LE 28 SEPTEMBRE 2021
CELCOM/HVK

Arrêt sur images

Soutien aux sinistrés de Nyriragongo : Moïse Katumbi à Goma dans la peau d'un présidentiable

Quatre mois après l'éruption du volcan Nyriragongo qui a jeté dans la rue des milliers de déplacés et fait de nombreux sans-abris, Moïse Katumbi Chapwe, leader d'Ensemble pour le changement est allé compatir lundi avec la population de Goma, dans la province du Nord-Kivu. Il a bien choisi, lui qui sort du bras de fer engagé autour de la loi sur la «congolité», initiée par Noel Tshiani, candidat malheureux à la présidentielle de 2018 et portée à l'Assemblée nationale par le député Nsingi Pululu. Après avoir gagné cette bataille – la proposition de loi ayant été recalée à l'Assemblée nationale, Katumbi a organisé à Goma son premier show politique. Il a réussi son coup en emportant avec lui de tonnes de vivres en faveur des sinistrés de Nyriragongo. Réputé très proche du peuple, Katumbi tisse à dose homéopathique sa toile. Il est désormais

dans la peau d'un présidentiable qui se veut proche de son peuple. A Goma, il a communié avec son peuple, donnant la preuve qu'il se soucie mieux que quiconque de ses problèmes.

«Je suis venu compatir avec mes frères en souffrance», a-t-il déclaré, lors d'un meeting devant des centaines de déplacés vivant encore dans un camp de fortune à la périphérie de Goma.

Le leader d'Ensemble pour la République a rappelé que celui-ci avait contribué en juillet à l'aide gouvernementale aux sinistrés, puisque «les enfants du Katanga» avaient collecté 300.000 dollars US supplémentaires. «Aujourd'hui, nous venons en personne» et «nous vous laissons ces camions», a-t-il dit, montrant six poids-lourds chargés de vivres. Le message est passé.

ECONEWS



Etats généraux de l'agriculture : création imminente d'une banque nationale de développement, annonce le Premier ministre

Encore des états généraux, peut-on constater. Des assises de ce genre dans tel ou tel autre secteur de la vie nationale sont organisées ces derniers temps. Alors que des diagnostics ont déjà été posés et sont connus. Des analystes trouvent en ces forums un gaspillage de temps et de ressources financières et d'énergie. Après les états généraux de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), voici ceux de l'agriculture, décrétée, pour la consommation extérieure, priorité des priorités en RDC, depuis le régime de Mobutu.

OLIVIER DIOSSO

Le Forum national sur les états généraux de l'agriculture en République Démocratique du Congo (RDC), débuté lundi 27 septembre dernier au Fleuve Congo Hôtel à Kinshasa, se clôture ce mercredi 29 septembre dans le même cadre.

Ouvert officiellement par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, ce forum est organisé par le ministère de l'Agriculture, sous le haut patronage du Président de la République empêché. Thème principal retenu : «L'agriculture, clé de la croissance économique durable et de la réduction de la pauvreté en République Démocratique du Congo».

Ces assises, renseigne la Cellule de communication de la Primature, «visent à rendre vivante l'option levée par le Gouvernement d'initier la revanche du sol sur le sous-sol. Cela par la relance du secteur agricole pour améliorer la sécurité alimentaire et nutri-

tionnelle de ses populations». Il est question de faire un état des lieux du secteur agricole et de penser aux actions à mener pour relever les défis identifiés par le Gouvernement dans ce secteur.

VERS LA CRÉATION D'UNE BANQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

Selon la même source, il s'agit aussi notamment de sécuriser et moderniser les systèmes de production agricole pour améliorer durablement la productivité des filières. Ce, par un meilleur accès aux facteurs de production, aux marchés et par l'amélioration de l'environnement juridique et judiciaire en vue d'une bonne gouvernance du secteur agricole. Sans oublier de vaincre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle afin de réduire significativement le niveau de pauvreté des populations rurales; et de mobiliser les investissements conséquents pour permettre à tous les acteurs du



Le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde à l'ouverture des états généraux de l'agriculture le 27 septembre 2021 à Kinshasa. Photo Primature RDC

secteur agricole de jouer pleinement leurs rôles dans la modernisation du pays.

En ouvrant les travaux, circonstance, le Premier ministre a annoncé la création imminente d'une grande banque nationale de développement et appelé les cadres du pays à se préparer pour se construire, dans les tout prochains jours, un toit et un champ au village. Il a mis l'accent sur la revanche du sol sur le sous-sol, concept fondé sur le primat de l'agriculture sur tous les autres secteurs de l'économie, spécialement sur le secteur minier.

Primat qui repose sur la conviction qu'aucun développement durable d'une nation n'est possible s'il ne repose sur

ce secteur primaire de l'économie, qu'est l'agriculture, cinquième pilier du programme d'action du Gouvernement de l'Union sacrée de la nation. Programme coulé dans la vision du Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, rappelle la Cellule de communication de la Primature.

LA REVANCHE DU SOL SUR LE SOUS-SOL

«La tenue de ce forum national sur les états généraux de l'agriculture est un moment important dans l'agenda du Gouvernement. Comme vous le savez, la diversification de notre économie et la création de conditions d'une croissance exclusive constituent le cinquième pilier du programme

d'action du Gouvernement ...

Cette diversification repose d'abord et essentiellement sur l'agriculture, qu'elle soit vivrière, industrielle... Ensuite, sur la pêche et l'élevage. Aucune croissance économique, aucun progrès social, bref aucun développement durable d'une Nation n'est possible s'il ne repose sur ce secteur primaire de l'économie ...».

Au Gouvernement, a-t-il poursuivi, de le traduire en actions concrètes, à savoir la revanche du sol sur le sous-sol. Il s'agit, en réalité, du primat de l'agriculture sur tous les autres secteurs de l'économie. «Mon Gouvernement a clairement pris l'option de ne plus reposer tous les espoirs du développement national uniquement sur le secteur des mines. Désormais, aux côtés, notamment du Tourisme, de la Transition écologique, l'Agriculture redeviendra réellement dans ce pays la priorité des priorités», a martelé le Premier ministre Sama Lukonde. Avant d'ajouter que «le développement de ce pays ne peut partir que de la base. Voilà pourquoi, le Gouvernement invite tous les participants à ce forum à réfléchir sur toutes les conditions susceptibles de rendre opérationnel ce programme dans le cadre de la relance générale du secteur de l'agriculture».

Pour son dynamisme sur le terrain, Mme Nyombo Zaïna de Rénadef reçoit un Prix d'excellence

A.T.

L'Agence Maxim a organisé, le dimanche 26 septembre 2021 à Kinshasa, une cérémonie de remise des prix aux personnes qui se sont distinguées dans le cadre de leur travail. Cadre choisi : Hôtel Sultani de Kinshasa. Plusieurs personnalités ont pris part à cette cérémonie.

Dans son mot d'introduction, le manager de «Maxim agency», Berry Mutombo, a rappelé que sa structure encourage des hommes et des femmes qui se distinguent dans l'exercice de leur travail. Et de noter que Maxim agency est opérationnel depuis 2010. Elle a commencé par des conférences, avant d'aborder d'autres activités notamment la santé et le social où l'on apporte de l'aide aux orphelins.

S'adressant aux lauréats, Berry Mutombo a rappelé qu'«en recevant ces prix, vous êtes un modèle pour la



Mme Nyombo Zaïna, coordinatrice de Rénadef, recevant le Prix d'excellence lui attribué par Maxim agency

société, mais donnez le meilleur de vous-même pour aller de l'avant. Avant de re-

mercier les partenaires pour leur accompagnement». Parmi les personnes primées,

figure Mme Marie Nyombo Zaïna, coordinatrice nationale du Rénadef (Réseau national

des ONG pour le développement de la femme). Femme de terrain, Mme Zaïna a été récompensée pour la lutte qu'elle mène depuis des années dans le cadre de violences sexuelles basées sur le genre. Entreprenante et déterminée, Mme Zaïna condamne les inégalités sociales entre l'homme et la femme. Ses plaidoyers et ses prises de position lui ont valu la confiance des partenaires extérieurs, dont le Fonds mondial, le Cordaid et l'Onu-Sida.

Se confiant à la presse, la coordinatrice nationale du Rénadef n'a pas caché son émotion : «Aujourd'hui, c'est une journée spéciale pour ma personne. Je viens de recevoir ce prix avec joie. Je suis fière parce le travail que je fais est reconnu. J'ai le plaisir d'être honorée. Je remercie Dieu et tous ceux qui travaillent avec moi. Ce prix est une grande responsabilité pour moi. Je dédie ce prix aux femmes victimes des violences sexuelles».

Comment, en voulant s'illustrer sur un dossier à 619 millions de dollars, trois ministres ont piégé Kinshasa

ECONEWS AVEC AFRICA
INTELLIGENCE

Condamné par défaut au début du mois à Washington face à DigOil, l'Etat congolais est désormais susceptible de voir ses actifs aux Etats-Unis saisis à hauteur de 619 millions de dollars. Une série de documents obtenus par Africa Intelligence dévoile comment ce fiasco judiciaire doit beaucoup à l'action en sous-main de plusieurs ministres congolais.

Le couperet est tombé pour la République Démocratique du Congo (RDC), le 14 septembre 2021 : la justice américaine a confirmé l'arbitrage rendu en 2018 à Paris par le tribunal dépendant de la **Chambre de commerce international de Paris**, qui a condamné Kinshasa à verser un peu plus de 619 millions de dollars à la firme pétrolière sud-africaine DigOil. Cette dernière avait attaqué l'Etat congolais après s'être vu retirer en 2008 un permis pétrolier dans le Graben Albertine, tandis que trois autres blocs dans la Cuvette centrale ont fait l'objet d'une ordonnance d'approbation très tardive - postérieure à la sentence de 2018 - de l'ex-président **Joseph Kabila**. Fort du jugement de la cour du district de Columbia, à Washington, DigOil a désormais toute latitude pour procéder au nom de cette sentence à la saisie de biens appartenant à l'Etat congolais sur le sol américain.

En face, les autorités de Kinshasa ne se sont tout simplement pas défendues : le jugement a été prononcé par défaut.

L'annonce de cette condamnation a secoué le cœur même du pouvoir congolais. D'après les informations d'Africa Intelligence, le ministre des Hydrocarbures, **Didier Budimbu**, a prévu de se rendre prochainement aux Etats-Unis, où il sera accompagné de l'avocat inscrit au barreau de Kinshasa, **Coco Kayudi** - connu pour avoir été l'avocat de l'Etat dans le procès contre l'ex-directeur de cabinet Vital Kamerhe -, afin d'y contester la décision de la justice américaine. Le ministre a également appelé un autre avocat de la RDC dans ce dossier, le Belge **Philippe Chansay-Wilmotte**, à les rejoindre à Washington.

«LE TEMPS PRESSE»

Cet activisme soudain

contraste avec la léthargie de la présidence de **Félix Tshisekedi** ces derniers mois dans le suivi de la procédure américaine. Ce n'est pas faute pourtant d'avoir été prévenu à de multiples reprises de l'imminence d'un jugement.

Dans un rapport adressé par Philippe Chansay-Wilmotte en mai 2021 au directeur de cabinet du Président, le puissant mais discret Guylain Nyembo, l'avocat qui dispose d'un mandat avec la RDC depuis 1997, s'offusque d'avoir été écarté du pendant américain de la procédure judiciaire, et constate que «*personne n'a représenté l'Etat à l'échéance üxée par le tribunal*».

Le juriste belge avait pourtant été mandaté en septembre 2020 par le ministre par intérim de la Justice, **Bernard Takahishe Ngumbi**, pour défendre les intérêts de la RDC, à la fois en France et aux Etats-Unis.

Contacté par Africa Intelligence, le même ex-ministre affirme avoir finalement été «*déçu*» des prestations de l'avocat, lui préférant les services du cabinet américain Arent Fox. Or celui-ci a rapidement jeté l'éponge, faute d'avoir été payé par le ministre pour ses services. «*J'ai sollicité des fonds que je n'ai jamais obtenus*», note Bernard Takahishe.

Après cette première alerte, Philippe Chansay-Wilmotte a de nouveau interpellé le directeur de cabinet dans une missive datée du 11 août 2021, qui fait mention «*d'une chance à saisir tant que ce jugement n'aura pas été prononcé ; ce qui pourrait advenir d'un jour à l'autre*».

Neuf jours plus tard, le 20 août, c'est au tour de l'actuelle ministre de la Justice, **Rose Mutombo Kiese**, d'être avertie par l'avocat belge, qui note «*qu'en droit américain, le juge ne s'étant pas encore prononcé, il reste possible (...) d'agir afin d'éviter un jugement par défaut*», avant d'ajouter, prémonitoire, que «*le temps presse*».

Trois semaines plus tard, il était trop tard, et le jugement était prononcé.

LA PARALYSIE DE KINSHASA

La passivité de l'Etat congolais s'explique par les velléités de négociation de certains membres du Gouvernement et de la Présidence pour trouver un arrangement à l'amiable avec DigOil. L'un



des fers de lance de cette stratégie de la conciliation est l'ex-ambassadeur itinérant **Nicolas Kazadi**, devenu ministre des Finances en avril dernier.

Comme l'a révélé Africa Intelligence dans son édition du 13 avril 2021, le ministre est lui-même un proche parent de **Nozi Mwamba**, fondateur et actionnaire de référence de DigOil. Outre l'appui d'**André Lobo**, un cadre rattaché au directeur de cabinet de Guylain Nyembo, cette ligne est ardemment portée par le ministre des Hydrocarbures, **Didier Budimbu**, et son homologue à la Justice, **Rose Mutombo Kiese**. Or ce sont précisément ces deux ministres qui étaient susceptibles d'ordonner une vigoureuse réplique judiciaire contre DigOil. Ce qu'ils n'ont jamais fait.

On retrouve cette paralysie de l'appareil étatique dans le déroulé des travaux de la commission ad hoc mise sur pied dans le courant de l'été par la ministre de la Justice, **Rose Mutombo Kiese**. Présidée par cette dernière, la commission réunissait des conseillers de la Présidence, de la Primature, ainsi que des représentants des ministères de la Justice, des Finances et des Hydrocarbures, afin d'élaborer une stratégie cohérente face aux prétentions de DigOil. Si elle n'a pour le moment débouché sur aucune décision, la commission ad hoc serait toujours à pied d'œuvre et continuerait les négociations avec DigOil.

UN JUGEMENT QUI N'EN ÉTAIT PAS UN

En première ligne lors des discussions avec DigOil courant 2020, **Nicolas Kazadi** et son équipe ont négocié pendant six mois avec la firme pétrolière pour aboutir à la signature en janvier d'un «*acte transaction-*

nel», qui prévoyait le paiement immédiat de 8 millions de dollars à DigOil et l'octroi à ce dernier d'un bloc d'une valeur équivalente à 300 millions de dollars - un montant jugé «*outra-ncièrement sous-évalué*» par Philippe Chansay-Wilmotte. Cet «*acte transactionnel*», dont **Nicolas Kazadi** avait fait la promotion en janvier dernier dans la presse kinoise (en l'occurrence le *Soft International*), ne sera finalement jamais signé. Il devait pourtant répondre à la «*volonté respective des parties de trouver une solution négociée face à l'exécution judiciaire de la sentence*», selon les mots de **Louison Kizungu**, le conseiller juridique de **Nicolas Kazadi**.

D'après l'ex-ambassadeur itinérant, l'empressement à mener ces négociations était justifié par l'existence de deux décisions prononcées en septembre et octobre 2020 à l'encontre de la RDC par le tribunal du district de Columbia. Or l'un des jugements mentionnés, celui du 20 septembre, n'en était pas un. Il s'agissait seulement du constat par le tribunal de l'absence de réaction de la part de la RDC. Quant au deuxième jugement du 12 octobre, il s'agissait seulement d'un mémoire juridique présenté par DigOil, que ce dernier avait assorti d'une proposition de jugement à l'adresse du tribunal - le juge ne présentera sa décision que le 14 septembre 2021, soit près d'un an plus tard.

UNE «EXTORSION» DE DIGOIL

Autre élément troublant : les négociations conduites par l'actuel ministre des finances se sont avérées à rebours des recommandations portées à la connaissance des acteurs congolais du dossier. Africa Intelligence

a pu consulter un document communiqué aux autorités congolaises en août 2020. Celui-ci fait un bref rappel historique de ce dossier né de la signature en 2007 et 2008 de deux contrats pétroliers : le premier sur les Blocs 8, 23 et 24 de la Cuvette centrale, dont l'obtention de l'ordonnance présidentielle d'approbation s'est fait attendre pendant onze ans ; le second sur le bloc 1 du Graben Albertine, qui a finalement échoué six mois plus tard à **Caprikat et Fox-whelp** (dont le propriétaire n'est autre que le magnat israélien Dan Gertler).

Soulignant la compensation accordée par l'Etat à DigOil pour la perte de ses droits sur le Bloc 1, le document en question parle d'une «*extorsion*» de l'entreprise pour évoquer la sentence arbitrale de 2018. L'auteur estime en conséquence «*qu'il y a lieu de prendre les dispositions juridiques tendant à bloquer DigOil au niveau du tribunal [américain], en vue de revenir à la case de départ pour défendre les intérêts de la RDC*».

Faisant û de ces observations, dont son conseiller juridique estime «*qu'elles ne sont qu'une vue de l'esprit*» de la part de son auteur, **Nicolas Kazadi** et son équipe ont préféré jouer la carte de la négociation. Ce manque de considération pour la voie judiciaire est vivement critiqué par Philippe Chansay-Wilmotte. Dans ses diverses correspondances avec les autorités congolaises, l'avocat estime que les différentes procédures ont été «*délibérément sabotées*» et que celles-ci «*ont été organisées systématiquement au détriment de la République en manière telle que leurs résultats funestes servent de prétextes à transiger*».

UNE ORDONNANCE ANNULÉE EN CATIMINI

Cette thèse se fonde sur le constat d'une gestion pour le moins erratique du dossier par les autorités congolaises. Elle commence par une invraisemblable volte-face du tribunal de commerce de Kinshasa-Gombe.

L'ex-ministre de la Justice, **Célestin Tunda Ya Kasende** (membre du Front commun pour le Congo, la formation de l'ex-président **Joseph Kabila**), avait fait signer, le 19 juin 2020, une ordonnance par le tribunal de commerce de Kinshasa.

(Suite à la page 6)

Projet hydroélectrique Sombwe dans le Haut-Katanga : Ève Bazaiba en médiatrice

La vice-Premier ministre, ministre de l'Environnement et Développement, Ève Bazaiba Masudi, a profité de son dernier passage à Lubumbashi, en marge de la 5^{ème} édition de la Conférence nationale sur l'énergie, pour apporter son soutien au projet hydroélectrique Sombwe que développe l'homme d'affaires congolais Eric Monga dans le Haut-Katanga, à la lisière du Parc national de l'Upemba. Accusé d'avoir un impact négatif sur l'environnement, le VPM de l'Environnement s'invite comme médiatrice pour avancer ce projet, tout en rassurant les plus sceptiques.

ECONEWS

Depuis quelques jours, Mme Ève Bazaiba Masudi, vice-Premier ministre en charge de l'Environnement et Développement durable, s'implique dans la recherche d'une solution à ce conflit et met ainsi fin à la controverse autour de cette centrale hydroélectrique.

Profitant de son passage à Lubumbashi, en marge de la 5^{ème} édition de la Conférence nationale sur l'énergie, la VPM Ève Bazaiba Masudi, a visité le site où sera érigé le barrage hydroélectrique de Sombwe, situé au village Kalere, à plus ou moins 350 km de la ville de Lubumbashi, dans le territoire de Mitwaba (Haut-Katanga).

Cette centrale hydroélectrique de 150 MW, située entre deux parcs nationaux, à savoir le parc national d'Upemba avec une superfi-

cie de 11.739 km², et celui de Kundelungu (7.600 km²), constitue à ce jour un véritable sujet de controverse.

Selon les partenaires internationaux de la RDC engagés dans la protection des aires protégées, principalement l'Union européenne, cet ouvrage construit par la société congolaise Kipay Investment, représente un véritable danger. Les partenaires disent craindre qu'avec l'érection de ce barrage, le site particulièrement le Parc national de l'Upemba, seul endroit où l'on trouve des zèbres, dans leur milieu naturel, soit inondé par les eaux de la rivière Lofoi.

En revanche, la population riveraine a accueilli avec satisfaction la construction de ce barrage. Pour elle, cet ouvrage constitue un outil important d'ouverture et de développement de cette partie de la République en termes d'électrification, de lutte con-



La VPM Ève Bazaiba à son arrivée sur le site du projet Sombwe

tre le chômage, la création de milliers d'emplois et aussi dans la relance du tourisme.

Soucieuse d'apporter une solution pour le bien de toutes les parties impliquées dans ce dossier, la patronne de l'Environnement est descendue personnellement sur le lieu pour s'enquérir de la situation. Après une inspection de plus de cinq heures, Ève Bazaiba et l'ensemble de la délégation ont eu une idée claire sur le dossier. Après discussions, les chefs coutumiers ont tout de suite donné leur approbation.

La VPM Bazaiba a rassuré la population de cette contrée de l'intervention du chef de l'État, du Premier ministre et de l'ensemble du gouvernement dans le seul but de privilégier son intérêt.

PROJET SOMBWE

Sombwe est un projet hydroélectrique en cours de développement sur la rivière Lufira, à 30 km en aval des chutes de Kiubo, dans la province du Haut-Katanga. À 350 km au nord de Lubumbashi et à 200 km de la ville minière florissante de Kolwezi,

Sombwe est située au cœur de la ceinture de cuivre au nord du Haut-Katanga, en aval de deux aménagements hydroélectriques existants à Koni et à Mwadingusha.

À partir de Sombwe, l'électricité générée par le barrage parcourra 160 kilomètres au Sud jusqu'à Fungurume où elle rejoindra le réseau national par le biais d'une sous-station SNEL.

Le développement de Kipay Energy à Sombwe fournira de l'électricité aux sociétés minières de Kolwezi et des environs, tout en contribuant au développement des villages voisins en leur fournissant un accès à l'électricité pour la toute première fois.

Ce projet, motivé par la loi n° 14/011 du 17 juin 2014 relative au secteur de l'électricité qui ouvre le secteur aux capitaux privés, est porté par le Congolais Eric Monga, avec le soutien de China Power, pour un investissement de 450 millions de dollars US. Eric Monga fait partie d'un trio de congolais (avec Yves Kabongo et John Kanyoni) du secteur privé qui innove dans le secteur de l'électricité libéralisé en pilotant des projets 100% congolais. Et Sombwe est le projet le plus avancé de futurs producteurs indépendants tels que Great Lake Energy et Tempo Power.

Comment, en voulant s'illustrer sur un dossier à 619 millions de dollars, trois ministres ont piégé Kinshasa

(Suite de la page 5)

Celle-ci estimait la sentence arbitrale contraire à l'ordre public congolais, et refusait en conséquence son application sur le territoire de la RDC.

Moins d'un mois plus tard, le 11 juillet, Célestin Tunda Ya Kasende a été contraint de démissionner de son ministère après une violente polémique au sujet d'une réforme visant à élargir ses attributions. Ses fonctions sont immédiatement occupées par son vice-ministre Bernard Takahishe, lui-même membre de l'UDPS (formation politique de Félix Tshisekedi).

Saisi d'une demande de DigOil du 10 juillet 2020, soit la veille de la démission de Célestin Tunda Ya Kasende, le tribunal de commerce, via son président Jean-Marie Kambuma Nsula, prend une nouvelle ordonnance, le 15 juillet, annulant la précédente «*en vertu de la volonté clairement exprimée du gouvernement congolais d'exécuter amiablement la sentence arbitrale*». En d'autres termes, le tribunal

donne alors un blanc-seing à DigOil pour exécuter en RDC une sentence arbitrale à plus de 600 millions de dollars et faire saisir des actifs de l'État sur le sol national.

Interrogé sur son potentiel rôle dans ce retournement de situation, Bernard Takahishe explique pour sa part avoir appris l'existence de cette ordonnance lors d'un séjour à Paris en compagnie de l'ancien directeur de cabinet adjoint du Président de la République, **Désiré-Cashmir Eberande Kolongele**. «*Je n'étais pas d'accord avec cette décision, et j'ai immédiatement décidé d'interjeter appel*», affirme-t-il, en notant que l'appel est «*toujours pendant*».

L'ÉCHEC DU POUVOIR EN CASSATION

D'autres incongruités émaillent la gestion du pendant français de l'affaire. Après l'échec en août 2020 auprès de la cour d'appel de Paris pour obtenir l'annulation de la sentence arbitrale, le

vice-ministre Bernard Takahishe a formé en août de la même année un pourvoi en cassation avec l'aide de l'avocat parisien Alain Bénabent. Mais ce pourvoi a échoué. Dans son ordonnance de déchéance du 20 mai 2021, la cour de cassation note «*qu'aucun mémoire contenant les moyens de droit invoqués contre la décision attaquée n'a été produit dans le délai légal*».

Alors qu'il avait lui-même été mandaté par Bernard Takahishe, Philippe Chansay-Wilmotte affirme dans son rapport transmis à Guylain Nyembo avoir été maintenu dans l'ignorance sur les évolutions du dossier en France. Il laisse également entendre que le ministre lui a sciemment menti sur l'existence de ce pourvoi. Après l'avoir alerté, l'avocat note que celui-ci «*n'a pas paru intéressé par ce qui se passait à Paris puisque, longtemps, il n'y a réservé aucune réaction*». «*Il m'a finalement écrit, le 11 mars,*

pour révoquer soudainement mon mandat ; m'apprenant qu'entre-temps la transaction avait été signée», ajoute-t-il dans son rapport, en faisant référence à «*l'acte transactionnel*» passé avec DigOil.

De son côté, Bernard Takahishe estime avoir exploré au maximum les voies judiciaires pour faire échec à DigOil, mais ne pas avoir eu suffisamment de moyens pour les mener à terme - ce dont témoignerait le non-déblocage des fonds destinés à payer les avocats américains d'Arent Fox.

«*J'ai donc finalement été embarqué dans les négociations avec DigOil, car cela m'apparaissait comme étant la seule voie de sortie de ce dossier*», explique-t-il à Africa Intelligence.

Toujours en première ligne de ce dossier malgré la révocation de son mandat en mars dernier, Philippe Chansay-Wilmotte espère désormais convaincre les autorités congolaises de la nécessité de revenir sur l'ordonnance du 15 juillet 2020, qui

permet à DigOil d'obtenir l'application de l'arbitrage en RDC, avant de pouvoir contester la décision du juge américain.

«*Ce serait suicidaire de négliger ce préalable*», écrit-il, le 18 septembre, dans une lettre à la garde des Sceaux. «*Il est évident que la République ne pourra pas sérieusement contester devant le juge américain le caractère exécutoire de ladite sentence arbitrale du 7 novembre 2018, tant que subsistera la décision d'un juge congolais établissant le contraire*», souligne-t-il. Cette option est fortement remise en cause par le conseiller juridique de Nicolas Kazadi, qui note que «*l'éventualité d'un succès en procédure de révision contre la sentence arbitrale est proche de zéro, d'autant qu'elle exige des frais de près de 2 millions de dollars*».

Contacté à de multiples reprises par Africa Intelligence, Philippe Chansay-Wilmotte n'a pas souhaité faire de commentaire sur cette affaire.

Lutte contre la COVID-19 : les USA offrent 250.380 doses du vaccin Pfizer à la RDC

Pfizer est le deuxième vaccin que les Etats-Unis d'Amérique viennent d'offrir à la République Démocratique du Congo pour renforcer la vaccination contre la pandémie à COVID-19. Ces doses permettent aux Congolais de bénéficier de plusieurs types de vaccins sûrs et efficaces.

VÉRON KONGO

Lors de la visite qu'il a effectuée, lundi 27 septembre 2021 à l'entrepôt du Programme Elargi des Vaccination (PAV) à Kinkole, dans la commune de la N'Sele, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en République Démocratique du Congo, Mike Hammer, a officiellement remis 250.380 doses de vaccin Pfizer offertes par le gouvernement américain, via le mécanisme COVAX, initiative codirigée par GAVI, l'alliance du vaccin en matière de préparation aux épidémies (CEPI), des organisations de la Société civile, ainsi que la

Banque mondiale.

Recevant ces doses de vaccin au nom du gouvernement congolais, la vice-ministre de la Santé Publique, Véronique Kilummba, a profité de cette occasion pour inviter la population congolaise à se faire vacciner et à observer les mesures barrières pour se protéger et protéger les autres.

L'ambassadeur Mike Hammer a fait savoir que ce don s'inscrit dans le cadre des efforts de l'administration Joe Biden pour lutter contre la pandémie à COVID-19. Et de poursuivre : « Les Etats-Unis d'Amérique se sont engagés à fournir à l'Afrique au moins

15 à 80 millions de doses devant être distribuées mondialement. La répartition de ces vaccins a été décidée en collaboration avec l'Union africaine, Africa CDC et COVAX ». Le diplomate américain a aussi rappelé que 250.000 doses de vaccin Moderna ont été offertes à la RDC il y a quelques semaines. Ce vaccin, a-t-il rassuré, s'avère efficace et ne présente aucun danger.

De son côté, la représentante adjointe du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), Katya Morino, a indiqué que les 250.380 doses offrent un accès supplémentaire à des vaccins sûrs et efficaces, contribuant ainsi à augmenter la confiance de la population congolaise dans la campagne de vaccination contre la COVID-19.

Son organisme, a-t-elle

ajouté, facilite le transport, organise la communication de masse et renforce la chaîne de froid en RDC.

Pour sa part, la directrice du Programme Elargi de vaccination (PEV), Dr Elisabeth Mukamba, a soutenu que, dans les prochains jours, le vaccin Pfizer sera disponible dans l'ensemble des provinces. « Les doses de ce vaccin seront stockées à Kinshasa avant d'être transportées vers les sites de vaccination dans les quinze provinces identifiées par le PEV. Il s'agit de l'Equateur, du Haut-Katanga, du Haut-Uélé, du Kasai central, du Kongo central, du Kasai, du Kwilu, du Lualaba, du Maniema, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Sud-Ubangi, de Kinshasa, de l'Ituri et de la Tshopo. Les autorités sanitaires pourront utiliser ces doses jusqu'à la fin du mois de janvier 2022. »

L'exercice du petit commerce par les expatriés : les nationaux protestent

Les marchés n'ont pas fonctionné le mardi 28 septembre 2021 à Kinshasa. A l'origine, le mot d'ordre du Syndicat national des vendeurs du Congo (SNVC) donné aux vendeuses et vendeurs disséminés dans les 24 communes de Kinshasa pour observer un arrêt de travail. Cela pour protester contre l'exercice du petit commerce par les expatriés en République Démocratique du Congo. Une pratique qui foule aux pieds la Constitution de la RDC. Et pour se mettre à l'abri d'éventuels débordements de la part des inciviques, les Indo-Pakistansais, Chinois et Libanais propriétaires des magasins n'ont pas vaqué à leurs activités. Les portes de leurs magasins sont restées closes toute la journée.

Nos reporters ont effectué un tour dans certains marchés pour se rendre compte du comportement des vendeuses et vendeurs face à la décision du SNVC.

Dans la plupart des marchés, le mot d'ordre du SNVC a été respecté. Mais tel n'était pas le cas pour les vendeuses et vendeurs qui vendent sur la voie publique. Illustration : ceux trouvés sur les avenues du Commerce, Luambo Makiadi (ex-Bokasa) et de l'Ecole, dans la commune de la Gombe. Aucun signe d'arrêt de travail n'a été visible. Au contraire, on a observé un engouement des vendeurs et acheteurs.

« A notre arrivée à l'endroit où nous exerçons nos activités, nous avons vu les gens vendre normalement et nous leur avons emboîté le pas », a déclaré une vendeuse des fournitures scolaires sur l'avenue de l'Ecole.

Non loin de là, Mme Ruth, une vendeuse de friperie, a fait remarquer que les mots d'ordre du SNVC ne sont pas, souvent, suivis par les vendeuses et vendeurs des marchés. « Car tous ne sont pas affiliés à un même syndicat. Ceux qui sont membres du SNVC ont préféré respecter le mot d'ordre de leur syndicat et pas nous », a-t-elle argué.

PETER MUANDA (STAGIAIRE IFASIC)

ASSANEF : Dieudonné Bifumanu Nsompî succède à Fred Ne Tiabu Tatukila

VÉRON K.

Organisés du 25 au 26 septembre 2021 au Centre culturel Home ASSANEF situé dans la commune de Lingwala à Kinshasa, les travaux du 7^{ème} congrès national et de l'Assemblée générale de l'ASSANEF (association des anciens élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes) ont vécu.

A l'issue des élections, présidées par le doyen d'âge Jean-Thomas Ndongala Mavakala, et ayant porté sur le renouvellement des organes statutaires, Dieudonné Bifumanu Nsompî a été, par acclamation, choisi pour piloter l'ASSANEF pendant quatre ans, mandat renouvelable une fois. Il est secondé aux postes respectifs des 1^{er} et 2^{ème} vice-présidents par Célestin Bokongama et Clément Vununu.

Quant à Pierre Ifanja et Bruno Lenzo, ils ont été reconduits au collège des commissaires aux comptes.

Présentant brièvement son programme d'action, le nouveau président général de l'ASSANEF, Dieudonné Bifumanu Nsompî, a promis, avec l'apport de tous les Assanéfiens, de redorer l'image de l'ASSANEF, tout en préservant les bonnes œuvres réalisées par son prédécesseur. A cet effet, il pense relancer le vrai sens de l'identité culturelle reconnue à l'ASSANEF en organisant des conférences, activités théâtrales et autres, en revitalisant la coopération avec



Le nouveau président général de l'Assanef, Dieudonné Bifumanu Nsompî

les associations internationales.

Tout au long de son mandat, il s'attèlera à consolider l'amour du prochain et l'entraide mutuelle entre les membres. Pour des plus amples détails de son programme d'action, Dieudonné Bifumanu a fixé rendez-vous à toute la famille lasallienne à l'occasion de l'installation de son comité dans les tout prochains jours.

Pour sa part, le président sortant, Fred Ne Tiabu Tatukila, s'est déclaré disponible d'accompagner, d'une manière ou d'une autre, son successeur dans sa lourde mission de conduire le bateau ASSANEF. Car, a-t-il indiqué, l'objectif assigné à tout Assanéfi honnête est de faire de son mieux pour que l'association aille toujours de l'avant.

APPORT SIGNIFICATIF

Présent tout au long des travaux, Frère Visiteur

Provincial de la Congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes et représentant légal du district du Congo-Kinshasa, Pie Nsukula Bavingidi, a été d'un apport significatif.

Si à la cérémonie d'ouverture, il s'est limité à prodiguer des sages conseils aux membres de l'ASSANEF pour le bon déroulement des travaux, à la cérémonie de clôture, il a d'abord félicité le président sortant, Fred Ne Tiabu Tatukila, pour tout ce qu'il a pu faire. Par la suite, il a invité les heureux élus à conduire l'ASSANEF en bons gérants et pères de famille. Il leur a proposé les douze vertus d'un bon parent développées dans un de ses ouvrages. Ces vertus sont : la responsabilité, la vigilance, l'écoute, l'affection, la fermeté, la tendresse, l'abnégation, l'exemplarité, la perspicacité, la patience, l'humilité,

et enfin, la pitié.

En résumant ces vertus, Frère Visiteur Provincial leur a demandé de : considérer l'ASSANEF comme une maison commune; travailler de manière à valoriser le Home ASSANEF; écouter pour progresser dans tout ce qu'ils entreprendront; privilégier l'amour du prochain pour ne pas donner l'accès au prince du malin ; résister contre tout celui ou toute celle qui viendrait avec un esprit anti-lasallien; être tendre dans les relations interpersonnelles; avoir un esprit de sacrifice; prêter par l'exemple; mettre les idées et talents ensemble pour l'émergence de l'ASSANEF; avoir la patience dans la réalisation des objectifs; être des personnes humbles.

MESSAGE DE L'UMAEL

Compte tenu du rôle important que joue la République Démocratique du Congo dans l'UMAEL (Union mondiale des anciens élèves lasalliens), essentiellement pour sa présence et sa participation, à travers l'ASSANEF, aux précédents congrès de Minneapolis aux USA (2019) et Beauvais en France (2015), l'UMAEL n'est pas restée insensible aux travaux du 7^{ème} congrès national de l'ASSANEF, d'autant plus que le président sortant est membre du comité exécutif. D'où le message d'encouragement adressé à l'ASSANEF par le président de l'UMAEL, Alphonse Galvanillanes.

Projet de budget 2022 : tout pour les institutions, rien pour les autres (*)

Finalemment, après la fin de la coalition maudite avec les hommes de Kabila rangés sous la bannière du FCC (Front commun pour le Congo) et la création de l'Union sacrée de la nation (USN), l'espoir d'un renouveau et d'une nouvelle gouvernance basée sur le principe du «Le peuple d'abord» n'aura été qu'un leurre.

L'illusion aura à peine duré l'espace de quelques mois. Aujourd'hui, on en revient aux «Institutions d'abord» ! Et à quel prix ! Bien entendu, en perspective des élections, il est indispensable d'acheter la conscience des députés et des sénateurs. Alors que dans son discours d'investiture, le Premier ministre, Sama Lukonde Kyenge, s'était engagé à réduire le train de vie des institutions politiques, on assiste aujourd'hui à une véritable reculade. Au lieu de réduire le train de vie des Institutions, dans le projet de budget 2022, l'exécutif de Félix Tshisekedi propose qu'on l'augmente ! Et de quelle manière !

Le jeudi 23 septembre, dans le hall du fameux hôtel Steigenberger Wiltcher's (ex-Conrad) au 71 de l'avenue Louise à Bruxelles, les valises s'empilent les unes sur les autres. La plupart sont de grande marque et à leur prix seul, on peut deviner que leur propriétaire ne manque pas de moyens. Deux suites présidentielles ont été réservées. Rien d'étonnant pour le voiturier et le portier de l'hôtel. Les Congolais mènent grand train à Bruxelles.

La délégation congolaise rentre de New York. A chaque déplacement du Président Tshisekedi, c'est le même rituel. Une grande partie de la cour présidentielle est logée dans cet hôtel 5 étoiles. Les moins chanceux iront prendre leur quartier ailleurs, au plus près de la Place Stéphanie. Cette année, ce sont 123 conseillers, assistants et quelques favorites qui ont accompagné le Chef de l'Etat congolais visiter la 5^{ème} avenue et faire leur shopping dans Big Apple.

Au siège des Nations Unies, selon les règles fixées, seuls 11 d'entre eux ont pu assister au discours délivré du haut de la tribune par le nouvel homme fort congolais. On peut parier que bien trop occupée à des choses plus sérieuses, la grande majorité des membres de la délégation congolaise n'ont pas suivi l'intervention de leur Président.

De toute évidence,

celle-ci ne restera pas dans les annales de l'histoire, loin s'en faut !

Et pour couronner le tout, Félix Tshisekedi, qui aura tout fait pour être reçu par le Président américain Joe Biden, rentre bredouille. Il devra se contenter de la visite dans sa suite présidentielle du secrétaire d'Etat Anthony Blinken. Encore un camouflet pour le Chef de l'Etat congolais qui, à ce jour, n'est pas arrivé à ouvrir les portes de la Maison Blanche alors que ses collègues plus fraîchement élus y ont été reçus par le président Biden lui-même ou la vice-présidente Kamala Harris.

La communication présidentielle congolaise fera contre mauvaise fortune bon cœur en publiant des images de la rencontre avec le Premier ministre belge Alexander De Croo ou encore de Marcelo Rebelo de Sousa, le président portugais...

A KINSHASA, LES REGARDS SONT AILLEURS

En RDCongo, le fiasco présidentiel ne semble émouvoir personne ! Tous les yeux des Kininois sont braqués sur le feuilleton à sensations de l'expulsion de la deuxième épouse du Président congolais et de ses deux enfants en Belgique. Les réseaux sociaux sont inondés d'images de Gisèle Mpela et de sa progéniture malmenée par les services de police et de la DGM. Un scandale de plus dans un pays gouverné par une toute petite poignée de nouveaux prédateurs qui n'ont cure du sort de leurs 100 millions de compatriotes.

Les Congolais assistent têtes baissées aux pillages des ressources du pays sous les yeux complices d'observateurs qui gardent silence quand ils ne préfèrent pas tourner la tête ailleurs pour ne rien voir de l'immense scandale que représente la RD Congo. Les chiffres accablants publiés par les agences des Nations Unies n'y font rien ! Selon les estimations de l'UNICEF, plus de 3,3 millions d'enfants de moins de 5 ans



Félix Tshisekedi lors de sa prestation à la 76^{ème} Assemblée générale des Nations Unies

souffrent de malnutrition dont un million de malnutrition aiguë sévère. L'augmentation de l'insécurité alimentaire touche indistinctement tous les Congolais. Qu'ils vivent dans les grandes villes ou dans le monde rural, près de 27 millions de Congolais ne mangent plus à leur faim. 72% de la population vit dans la pauvreté. Avec 562 USD/habitant, la RD Congo demeure un des dix derniers pays au monde à l'indice de développement humain.

On est vraiment bien loin des chambres climatisées à 500 USD la nuit où se repose la horde des délégués congolais épuisés par le shopping à New York. Et on est encore plus loin des frasques de la première Dame Denise Nyakeru et de sa rivale qui font la Une des réseaux sociaux. Le Congo meurt chaque jour un peu plus !

Là où le bât blesse encore plus, c'est la formidable curée opérée sur les ressources de l'Etat par les nouveaux animateurs des Institutions congolaises. Alors que chaque mois, les responsables des finances de la RDCongo annoncent des performances inédites dans la mobilisation des ressources de l'Etat et que l'IGF envoie, à grand renfort de publicité, quelques détournés des deniers publics dans les bureaux des juges, le gouvernement a

déposé un projet de budget 2022 dont les chiffres en dépenses illustrent le caractère irresponsable et inconséquent des hommes du pouvoir. Finalemment, après la fin de la coalition avec les hommes de Kabila rangés sous la bannière du FCC, l'espoir suscité par l'Union sacrée n'aura été qu'un leurre.

Pour preuve, la toute grande innovation du budget 2022 du gouvernement Sama Lukonde consiste à l'adoption par le Sénat et l'Assemblée des crédits pour eux-mêmes et les autres institutions ! En lançant cet appât à la représentation dite nationale, Félix Tshisekedi cherche en réalité à maintenir une large majorité pour faire passer ses lois. En perspective des élections du 2023, le candidat Tshisekedi connaît le prix des députés pour lequel il a déjà consenti à déboursier 27 millions USD pour l'achat de jeeps de luxe. Désormais, c'est leur conscience qu'il faut acheter ! Avec le vote de ce budget, le tour sera joué...

RÉSUMÉ EN SIX POINTS

Voyez en six points le résumé de la situation :

Présidence : le budget passe de 159,8 à 254,7 millions USD (1.096 membres du cabinet du président seront rémunérés)

Primature : le budget passe à 49,1 millions USD contre

39,4 millions USD en 2021 (606 membres du cabinet seront payés) ;

Assemblée nationale : le budget passera à 203,6 millions USD contre 170,4 millions \$ inscrits dans la loi de finances 2021 (salaire moyen d'un député plafonné à 10.265 USD par mois)

Sénat : de 63,3 millions USD à 83,6 millions USD (salaire d'un sénateur 13.090 USD/mois) ;

Le salaire moyen d'un **agent de santé** fixé à 475 USD, alors que le salaire moyen d'un **enseignant** représente à peine 118 USD...

Retour ce week-end à Bruxelles inondée des rayons d'un soleil automnal, dans le hall du Wiltcher's, les délégués congolais se préparent à rentrer au pays avec leurs malles pleines. Ceux qui n'ont pas eu la chance d'être dans l'avion présidentiel affrété par le Trésor congolais repartiront dans la Business Class de SN ou Ethiopian le sentiment du devoir accompli !

Rien d'extraordinaire dans un pays où les Institutions vivent un train d'enfer. Parlant d'enfer, on peut s'interroger de savoir jusqu'à quand les populations congolaises accepteront d'y croupir sans espoir d'en jamais sortir !

(*) LE TITRE ET LES INTER-TITRES SONT DE LA RÉDACTION
BERNARD MULUMBA (CP)

Les déclarations du Premier ministre malien à l'ONU suscitent une vive colère à Paris

Les dirigeants français ont dénoncé les récents propos du Premier ministre malien. Ce dernier a accusé la France d'« abandonner » le Mali, en réduisant sa présence militaire. C'est faux, a réagi Paris.

ECONEWS AVEC EURONEWS

Les autorités françaises n'ont pas du tout apprécié le récent discours du Premier ministre malien à la tribune de l'ONU.

Le Premier ministre malien Choguel Maïga a affirmé samedi à la tribune des Nations unies que l'annonce par le président Emmanuel Macron en juin de la réorganisation de la présence militaire française, avec la fin programmée de Barkhane, représentait pour le Mali «une espèce d'abandon en plein vol», dénonçant un «manque de concertation et une décision unilatérale».

RÉACTIONS DU COMMANDANT DE LA FORCE BARKHANE

Le nouveau commandant de Barkhane, le général Laurent Michon, a assuré qu'au contraire la décision d'évacuer les forces françaises de leurs trois positions les plus septentrionales au Mali avait été mûrement réfléchie et discutée.

«Le projet de quitter Kidal, Tessalit et Tombouctou date d'il y a à peu près deux ans, 18 mois à deux ans. Il a été élaboré avec les chefs d'Etat de la zone G5 (G5 Sahel: Mauritanie, Mali, Niger, Bur-

kina Faso et Tchad, NDLR), notamment à Bamako et à Niamey avec des autorités politiques qui connaissent le projet, qui le souhaitent, dans le cadre de l'Accord de paix», a-t-il indiqué.

Le plan français prévoit une évacuation de Kidal, Tessalit et Tombouctou pour recentrer les effectifs autour de Gao et Ménaka, plus près de la « zone des trois frontières », aux confins du Niger et du Burkina Faso.

«Si le Premier ministre évoque par là le fait que nous retirions notre présence symbolique dans ces trois garnisons, ce n'est absolument pas un abandon; c'est une relève sur position, en termes militaires on appelle ça une relève sur position. Dans ces trois endroits, dans ces trois garnisons les unités de la MINUSMA et surtout celles des FAMA sont implantées solidement implantées et il ne s'agit nullement d'un abandon », a-t-il assuré en référence aux Casques bleus de la Mission de l'ONU (Minusma) et aux forces armées maliennes.

RÉACTIONS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Même son de cloche au ministère français des Affaires étrangères. «La transformation de notre dispositif militaire au



C'est à la tribune des Nations Unies que le Premier ministre malien Choguel Maïga a dénoncé l'abandon en plein vol du Mali, suscitant une vive colère à Paris

Sahel ne constitue ni un départ du Mali, ni une décision unilatérale et il est faux d'affirmer le contraire», a ainsi déclaré la porte-parole du Quai d'Orsay.

Quant à la ministre française des Armées, sa réaction est encore plus virulente. Florence Parly dénonce l'«indécence» des propos du Premier ministre malien, qui s'est exprimé au lendemain de la mort d'un soldat français au Mali. «De là à s'essuyer les pieds sur le sang des soldats français, c'est inacceptable», a tonné Florence Parly.

«Il n'y a pas de désengagement français, je tiens à commencer par rétablir des contre-vérités (...) Quand on a 5.000 soldats et qu'on se désengage de trois emprises, et qu'on a l'intention d'en laisser encore plusieurs milliers, lorsqu'on déploie au Sahel des blindés dernier cri (...) ce n'est pas

l'attitude normale d'un pays qui a l'intention de s'en aller », a fait valoir la ministre des Armées Florence Parly lors d'une conférence devant des étudiants de Sciences-Po Paris.

BARKHANE ET WAGNER

Paris va-t-il mettre fin à son projet de transformation profonde de sa présence militaire au Sahel ?

Le retrait de Barkhane annoncé pour ce mois de septembre semble se heurter à une guerre de communication. Le général de la force française a répondu aux propos du Premier ministre malien, qui accuse la France d'avoir unilatéralement décidé de quitter les trois importantes bases de Tessalit, Kidal et Tombouctou.

En effet, c'est le 10 juin dernier que le président français Emmanuel Macron, dévoilait ce que devrait être la

fin de l'opération Barkhane en tant qu'opération extérieure, trois mois plus tard, Paris parle plutôt de relève sur position.

Et pour répondre au vide que laisserait le redéploiement de la force Barkhane - forte de 5.000 hommes dans les trois garnisons de Tessalit, Tombouctou et Kidal, Bamako semble avoir trouvé une solution, la société russe Wagner, présente également en Centrafrique. Sauf que ce choix est au cœur de vives contestations. Plusieurs pays occidentaux, dont la France font pression sur le gouvernement malien arguant des exactions imputées aux instructeurs de Wagner.

La France disposait jusque-là de 5.000 soldats engagés au Sahel dans le cadre de l'opération «Barkhane». Leur nombre devrait être ramené entre 2.500 et 3.000.

Vu de Bamako, cela ressemble à un désengagement, et cela suffit à justifier l'ouverture de discussions avec la société paramilitaire russe «Wagner».

La France a averti Bamako qu'une implication du groupe Wagner au Mali serait incompatible avec sa présence militaire et celle d'autres pays et organisations internationales sur le terrain. En réaction, Bamako, brandit sa souveraineté et se dit libre de s'accorder des services de pays avec lesquels le Mali entretient des accords.

Nasser Bourita: «Le scrutin du 8 septembre confirme l'attachement de la population du Sahara marocain à l'unité territoriale du Royaume»

ECONEWS AVEC MAP

La participation massive de la population du Sahara marocain aux élections du 8 septembre confirme son attachement à l'unité territoriale du Royaume et son plein engagement en faveur de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement dans les provinces du Sud, a affirmé, lundi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Cette adhésion «reflète indéniablement la volonté de la population des provinces du Sud à s'engager entièrement et avec efficacité» dans la mise en œuvre du projet de développement durable lancé par SM le Roi Mohammed VI en 2015, a souligné le ministre, en visioconférence, dans le discours du Maroc lors du Débat de haut niveau de la 76^e Assem-



Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger

blée générale des Nations Unies.

M. Bourita a indiqué, dans ce sens, que l'opération de vote dans le Sahara marocain, à l'instar des autres régions du Maroc, s'est déroulée dans un climat de mobilisation et conformément aux normes démocratiques internationales, confirmant ainsi que les populations dans les provinces du sud du Maroc vivent dans la quiétude et la

sérénité et participent pleinement au développement socio-économique de la région, ainsi qu'à la vie politique.

En témoigne le taux de participation dans les Provinces du sud du Royaume, le plus élevé au niveau national, qui a atteint les 63%, a-t-il précisé.

Par la même occasion, le ministre a exprimé la disposition du Maroc à continuer à coopérer avec les Nations Unies dans

le cadre des efforts déployés par son Secrétaire général pour parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable, basée sur le compromis dans le plein respect de la souveraineté du Maroc et de son intégrité territoriale.

Cette solution ne peut être trouvée que si l'Algérie assume son entière responsabilité dans le processus politique des Tables rondes, à la mesure de sa responsabilité dans la création et le maintien de ce conflit, a-t-il insisté, affirmant que l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc en 2007 demeure l'unique voie vers une solution politique et définitive à ce différend régional artificiel.

Il a également rappelé que le Maroc, depuis son indépendance, a placé la question du soutien à la stabilité dans son environnement régional et international au cœur de sa diplomatie, soulignant que le Royaume demeure engagé à œuvrer en faveur du

règlement définitif du conflit régional autour du Sahara marocain, dans le plein respect de son intégrité territoriale et dans le cadre de sa souveraineté nationale.

M. Bourita a, de même, fait part de la préoccupation du Maroc quant à la situation humanitaire tragique des populations des camps de Tindouf, où le pays hôte, l'Algérie, a cédé ses responsabilités à un groupe armé séparatiste, en violation flagrante des principes du droit international humanitaire.

A cette occasion, le ministre a appelé la communauté internationale à agir afin d'amener l'Algérie à respecter ses engagements en vertu des conventions internationales, notamment en permettant au Haut-commissariat aux réfugiés de procéder à l'enregistrement et au recensement de ces populations conformément aux demandes successives du Conseil de sécurité.

Drones et jets : la Chine montre sa nouvelle puissance aérienne

La Chine a montré mardi sa puissance aérienne de plus en plus sophistiquée, notamment des drones de surveillance et des jets capables de brouiller des équipements électroniques hostiles, avec un œil sur les territoires contestés de Taïwan à la mer de Chine méridionale et la rivalité avec les États-Unis.

ECONEWS AVEC AFP

Le plus grand spectacle aérien du pays, dans la ville côtière méridionale de Zhuhai, survient alors que Pékin s'efforce de respecter l'échéance de 2035 pour rééquiper son armée pour la guerre moderne.

La Chine est toujours à la traîne des États-Unis en termes de technologie et d'investissement dans sa machine de guerre, mais les experts disent qu'elle réduit l'écart.

La présentation de ces armes lors du plus grand salon aérien du pays, le «AirShow China», organisé à Zhuhai (Sud), intervient alors que Pékin espère avoir achevé d'ici 2035 la modernisation de son armée.

Si la Chine est loin d'avoir la puissance militaire des États-Unis, au budget de défense trois fois supérieur, elle comble progressivement son retard, soulignent les experts.

Un récent rapport des services de renseignement américains s'alarmait de l'influence croissante de Pékin, qu'il considère comme la plus grande menace pour l'Amérique.

Parmi les principales nouveautés exposées mardi au salon de Zhuhai: un grand drone WZ-7 (14 mètres de long), destiné aux missions de

reconnaissance et de patrouille maritime.

Du côté des avions, la Chine a présenté le J-16D, un chasseur consacré à la «*guerre électronique*» - c'est-à-dire à l'exploitation ou la destruction des émissions radio et des systèmes de communication de l'adversaire.

Selon des experts cités par les médias chinois, cet aéronef peut attaquer des installations radar ou des systèmes de détection et de commandement aéroporté (Awacs).

Le drone comme le chasseur, déjà au service actif, «*joueront un rôle majeur dans le détroit de Taïwan et en mer de Chine méridionale*», déclare à l'AFP l'analyste militaire chinois Song Zhongping.

Dans ces zones de tension, les prétentions territoriales de la Chine sont régulièrement contrariées par le passage de navires de guerre américains.

OBJECTIF EXPORTATION

Autre engin présenté mardi: un prototype du drone polyvalent de reconnaissance et d'attaque CH-6 (de la série CH pour «*CaiHong*» - «*Arc-en-ciel*»). Long de 15 mètres, d'une envergure de plus de 20 mètres, il devrait effectuer des vols d'essai en 2023.



Le J-16D a des cosses de bout d'aile pour perturber l'équipement électronique ennemi et a établi des comparaisons avec l'EA-18G Growler de l'US Navy.

Capable selon ses concepteurs d'évoluer à haute altitude (10.000 mètres), à grande vitesse (500-700 Km/h) pendant 20 heures, il peut embarquer des radars, des systèmes de reconnaissance, des missiles ou encore des bombes air-sol.

Tous ces aéronefs sans pilotes permettent aux forces armées chinoises de faire de l'observation et de conduire des frappes dans des endroits jusqu'alors inaccessibles pour elles.

Face à des Occidentaux réticents à vendre leurs drones les plus avancés à d'autres pays, sauf à leurs proches alliés, la Chine se positionne par ailleurs «*comme fournisseur alternatif*», aux tarifs abordables, indique à l'AFP Kelvin Wong, du cabinet britannique Janes, spécialisé dans la défense.

Le salon de Zhuhai présente d'ailleurs cette année un nombre «*sans précédent*» de drones, ce qui démontre la confiance croissante de la Chine dans sa maîtrise technologique, souligne M. Wong.

Des drones chinois sont déjà utilisés par plusieurs armées étrangères, comme l'Arabie saoudite et les Emi-

rats arabes unis.

«AVANCÉE IMPORTANTE»

Le chasseur J-16D démontre quant à lui «*l'amélioration globale*» des capacités de combat de la Chine, déclare James Char, expert à l'Université technologique Nanyang de Singapour.

«*On peut parler d'avancée importante, car ça donne à l'armée chinoise un avantage en termes de guerre électronique aérienne, contre des cibles qui ont d'importantes capacités de défense aérienne*»

Mais selon nombre d'experts, la Chine a encore du retard sur les États-Unis, notamment dans le domaine des moteurs pour ses avions militaires et du nombre de satellites de communication nécessaire pour mener à bien ses opérations.

Si Pékin reste incapable de véritablement projeter sa puissance au-delà du continent chinois, il possède toutefois un système de défense maritime et aérien crédible pour contrer une potentielle offensive américaine, estime Justin Bronk, analyste du cabinet britannique Royal United

Services Institute.

«*Près de leurs bases, les Chinois ont un avantage face à des Américains qui sont loin des leurs. La Chine est déjà arrivée à un point où elle pose un sérieux défi aux États-Unis à ce niveau*».

En plus des constructeurs d'équipements militaires, le salon de Zhuhai rassemble les principaux acteurs chinois et mondiaux de l'aérien civil, comme Boeing ou Airbus.

Le spectacle aérien, qui a généralement lieu tous les deux ans, a été reporté de l'année dernière en raison de la pandémie de Covid-19 et se déroule devant un public largement national en raison de la quarantaine et des restrictions de voyage.

La Chine est toujours à la traîne des États-Unis en termes de technologie et d'investissement dans sa machine de guerre, mais les experts disent qu'elle réduit l'écart Noël Celis AFP

«*Il s'agit en effet d'un développement important car cela donne à l'armée chinoise un avantage en termes de conduite de guerre électronique aérienne par rapport à des cibles possédant des capacités de défense aérienne importantes*», a-t-il déclaré.

Sous le président Donald Trump, Washington a autorisé environ 18 milliards de dollars de ventes d'armes à Taïwan, y compris des plates-formes de missiles avancées - des ventes qui ont provoqué la colère de Pékin.

Législatives en Allemagne: qui va succéder à Angela Merkel ?

ECONEWS AVEC AFP

En Allemagne, le parti rivalant en tête aux élections n'est pas forcément celui qui arrive à la chancellerie, car ce sont les députés qui l'élisent. Mais aucune majorité n'est encore constituée, et les tractations pourraient prendre des mois.

L'ère Merkel se termine dans la plus grande incertitude. Après les élections législatives ce week-end, l'Allemagne entre dans une phase politique imprévisible avec de difficiles tractations en vue pour former le prochain gouvernement: tant les sociaux-démocrates (SPD), vainqueurs d'une courte tête, que les conservateurs (CDU/CSU) en revendiquent la direction.

Selon les résultats officiels provisoires annoncés par la commission électorale, le centre-gauche du SPD et leur chef de file Olaf Scholz ont recueilli 25,7% (soit 206 sièges) des suffrages. Ce parti

devance de peu l'union conservatrice CDU-CSU d'Armin Laschet, qui accuse un score historiquement bas de 24,1% (196 sièges).

Jamais en effet, les conservateurs n'étaient tombés sous le seuil de 30%, il s'agit d'un cuisant revers pour le camp de la chancelière Angela Merkel au moment où elle doit prendre sa retraite politique.

PAS DE MAJORITÉ CONSTITUÉE

Aucun de ces deux partis n'a toutefois assez de voix pour former une majorité et gouverner seul, chacun va donc essayer de s'allier avec d'autres groupes pour l'obtenir. En Allemagne ce ne sont en effet pas les électeurs qui élisent directement le chef du gouvernement mais les députés, une fois constituée une majorité. Cette dernière est cette fois particulièrement compliquée à construire car elle devra réunir trois partis -

du jamais-vu depuis les années 1950 - du fait d'un émiettement des suffrages.

Pour les sociaux-démocrates, les choses sont claires: «*Ce qui est certain, c'est que de nombreux citoyens*» ont voté SPD car «*ils veulent un changement de gouvernement et aussi parce qu'ils veulent que le prochain chancelier s'appelle Olaf Scholz*», a déclaré cet homme de 63 ans, ministre des finances actuel d'Angela Merkel.

Mais son rival de centre-droit, malgré un résultat «*décevant*», n'est pas disposé à rejoindre les bancs de l'opposition: «*Nous ferons tout ce que nous pouvons pour construire un gouvernement dirigé par l'Union*» CDU-CSU, a assuré le candidat chrétien-démocrate.

QUELS SCÉNARIOS POSSIBLES?

Dans la configuration actuelle, plusieurs solutions sont possibles pour une majorité au Bundestag, qui

comptera un record de 735 députés, soit 137 de plus qu'il y a quatre ans selon la commission électorale. L'avenir des deux grands partis historiques est entre les mains de deux autres plus petits groupes, qualifiés de «*faiseurs de rois*» dans la presse allemande ces dernières heures. Le SPD pourrait ainsi s'allier avec les Verts, arrivés troisième du scrutin avec 14,8% (118 députés), et les libéraux du FDP, un parti de droite qui a recueilli 11,5% (92 sièges).

À l'inverse, les conservateurs pourraient eux aussi réaliser une telle alliance et gouverner avec les Verts et le FDP.

Le chef du FDP Christian Lindner a d'ailleurs estimé dimanche qu'il serait «*souhaitable*» pour son parti et les écologistes «*de discuter d'abord entre eux*» avant de décider s'ils s'allient avec les conservateurs ou les sociaux-démocrates.

Selon un sondage de

Yougov publié dans la nuit de dimanche à lundi, une majorité des électeurs favorise la première option. Et 43% d'entre eux estiment qu'Olaf Scholz doit devenir le prochain chancelier de la première économie européenne.

En Allemagne, les discussions pour former un nouvel exécutif relèvent des seuls partis politiques. Dès lundi, les directions des différents partis susceptibles d'entrer dans une future coalition se réunissent donc à Berlin et devraient donner des indications sur les alliances qu'elles envisagent.

À l'issue du précédent scrutin de 2017, l'actuelle grande coalition n'avait pu être formée que plus de six mois plus tard, entraînant une paralysie politique en Allemagne, notamment sur les questions européennes. Toutefois, aussi bien le SPD que le centre-droit ont dit viser une conclusion avant Noël.

Linafoot : Saint Eloi Lupopo accueille ce jeudi le TP Mazembe pour un derby lushois

Ragaillardi par sa belle entame de la 27^{ème} édition de la Linafoot (Ligue nationale de football) après sa victoire face à l'US Panda de Likasi, Saint Eloi Lupopo se mesure ce jeudi 30 septembre à Lubumbashi au Tout Puissant Mazembe, tenant du titre de la Linafoot Division 1. Pour Lupopo, c'est une épreuve de feu, après le grand ménage opéré par son tout nouveau président, le gouverneur Jacques Kyabula, en vue de rendre les Cheminots plus compétitifs. Contrairement aux rumeurs, la Linafoot confirme ce match pour ce jeudi au stade TP Mazembe de Kamalondo.

NANA KANKU

Après sa large victoire face à Sa Majesté Sanga Balende de Mbujimayi (4-0), le Tout Puissant Mazembe sera reçu ce jeudi 30 septembre par les Cheminots de FC Saint Eloi Lupopo, en match comptant de la troisième journée de la 27^{ème} édition du championnat national Ligue 1. Les poulains de Moïse Katumbi partent avec les faveurs des pronostics pour gagner ce derby lushois, très attendu par le public sportif.

Jusqu'à-là, le TP Mazembe n'a livré qu'un seul

match. Côté Lupopo, l'ambiance était studieuse, lundi dernier, dans la salle de gym. Après la victoire face à l'US Panda de Likasi, l'heure est à la mobilisation de ce grand derby, rapporte la cellule de communication du club.

Lupopo affronte Mazembe avec un handicap, à savoir l'absence de son attaquant vedette, Patou Kabangu. «*Patou Kabangu ne s'entraîne pas avec le groupe depuis près de quatre jours à cause d'une contusion au mollet gauche, rendant incertaine sa participation au derby. En revanche, Franck Ikiki, actuellement en phase de réathlétisation, pourra réintégrer le groupe dans 48 heures*», a annoncé le club sur son compte twitter.

Les Corbeaux, qui sont prêts à disputer le derby, se sont retirés mardi au Centre d'Internement Futuka afin d'entamer la préparation. Le coach Franck Dumas a fait le choix des «soldats» avec lesquels il s'avancera dans la première bataille de la saison



L'équipe du Tout Puissant Mazembe

contre le rival éternel. Bataille qui s'annonce électrique.

Toujours le même jeudi au stade Kikula de Likasi, l'US Panda offrira son hospitalité au DC Motema Pembe (DCMP).

Le mercredi 29 septembre à Kinshasa, la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK) accueille l'AS Simba de Kolwezi sous le coup de 13 h 30. Le second match mettra aux prises l'AS V. Club de Kinshasa à Maniema Union.

A ce jour, V. Club compte quatre points pour deux sorties, alors que Maniema Union n'affiche que trois points au compteur.

A noter que pour ce match, le comité de gestion de la Linafoot a sollicité une dérogation auprès du ministre des Sports et Loisirs, lui demandant d'organiser cette rencontre au stade des Martyrs, totalement rénové.

«*Excellence Monsieur le ministre, nous avons l'avantage de vous approcher aux fins de l'objet repris en vedette en faveur du championnat national qui a démarré depuis le 15 septembre 2021. En ce moment que nous commençons les matchs à grande affluence du public, votre autorisation nous sera d'un grand apport*», lit-on dans cette correspondance.

En attendant la décision du ministre des Sports, toutes les rencontres de la Linafoot dans la ville de Kinshasa sont délocalisées vers le centre Kurara Mpova, dans la commune de la N'Sele.

AFFAIRE ZAO MATUTALA : VERDICT ATTENDU

Il s'est tenue, le lundi 27 septembre 2021, au Tribunal arbitral du sport (TAS)

de Zürich (Suisse), une audience sur l'affaire Zao Matutala opposant l'AS V. Club aux Salésiens de Don Bosco. L'audience s'est tenue par visioconférence. L'AS V. Club, partie appelante, était présente à cette audience par le biais de son avocat, Me Laurent Fellous du cabinet français spécialisé en droit sportif, ainsi que sa présidente de coordination, Me Bestine Kazadi. Les parties intimées étaient représentées par leurs secrétaires généraux. Belge Situatata pour la Fécofa (Fédération congolaise de football association) et celui de Don Bosco. L'audience était tenue devant un juge unique assisté d'une avocate.

Après débat et analyse des pièces au dossier, le juge a promis de se prononcer dans un délai raisonnable à la lecture des enjeux.

Il sied de rappeler que l'AS V. Club avait saisi le TAS en contestation du jugement rendu par la Fécofa lui infligeant injustement une lourde sanction avec comme conséquence la perte de trois matchs par forfait alors qu'elle était déjà championne sur le terrain. Tous les yeux des Vclubiens sont actuellement braqués vers Zurich ou ils attendent du TAS réparation sur ce dossier mal tranché par l'instance faïtière du football congolais.

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa / Gombe
Tél : +243 81 904 17 63 / 89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :

kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
Olivier Dioso
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011
Joël KABATA

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE FOOTBALL ASSOCIATION
LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL
LINAFOOT

COMMUNIQUE DE PRESSE N°LNF/624/2021

Le Secrétariat de la Ligue Nationale de Football « LINAFOOT » porte à la connaissance de l'opinion publique en général et des clubs engagés à la 27^{ème} édition de la Vodacom Ligue 1 que pour raison d'organisation, les matches n°40 AS Dauphin Noir vs US Tshinkunku et n°37 FC Renaissance vs RCK qui devraient se jouer le 29/09/2021 sont remis à une date ultérieure.

Par ailleurs, en raison d'indisponibilité de certains officiels, les personnes suivantes sont désignées pour officier les matches ci-dessous :

Match n°32 : FC ST Eloi Lupopo vs TP Mazembe du 30/09/2021

- AC	: Martin MUKALA	LIFKOR
- AA1	: Daddy DIASIWA	LIFKIN
- AA2	: MAKOMBO NEUSHIYE	LIFKIN
- 4 ^e off.	: BILADI NTUMBA	LIFKAT
- Commissaire au match	: Prof. ILUNGA MUTOMBO	
- Officié media	: Patient MUTOSHI	
- Délégué LINAFOOT	: Eugène KABONGO	

Match n°US Panda BS2 vs DCMP du 30/09/2021

- AC	: Jean Pierre KABANGU	LIFKOR
- AA1	: KAMBUMA	LIFMAN
- AA2	: BILENGA SHAMBUYI	LIFKOR
- 4 ^e off.	: TAMBWE NGOIE	LIFKAT
- Commissaire au match	: Didier LOPITO	
- Officié media	: Patient MUTOSHI	
- Délégué LINAFOOT	: Denis KAKUDJI	

N.B : - Les équipes, les partenaires et les officiels concernés sont priés de prendre toutes les dispositions utiles y relatives ;
- Toute disposition antérieure et contraire est déclarée nulle et de nul effet.

Fait à Kinshasa, le 27 SEPT 2021

Pour la LINAFOOT
Innocent KIBUNDULU
Membre

linafootrdc@gmail.com

BAW BANK-RDC COMPTES-RECORA LINAFOOT
05100-05101-010-49362209-36 UZ2
05100-05101-010-49362213-24 CD

GRANDE OUVERTURE

Le Cinekin Premier Shopping Mall cède la place au CINEBUZZ Premier Shopping Mall.

Le temps de rafraîchir on se voit le Samedi 02 Octobre pour la sortie du nouveau James Bond en avant première

CineBUZZ

ENTREZ DANS UNE NOUVELLE DIMENSION

Stabilité dans l'Est, élections 2023, COP26... : tour de table entre Sama Lukonde et Mike Hammer

Entre Kinshasa et Washington, chaque jour qui passe renforce le partenariat qui lie la République Démocratique du Congo et les Etats-Unis. L'ambassadeur des Etats-Unis en République Démocratique du Congo, Mike Hammer, a fait mardi le déplacement de la Primature pour des entretiens en haut lieu avec le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge. L'appui des Etats-Unis à la stabilité de la partie Est de la RDC, l'organisation irréversible des élections en 2023 et l'apport de la RDC au projet sommet mondial sur l'environnement (COP26) ont constitué l'essentiel de leurs échanges.

ECONEWS AVEC PRESSE/ PRIMATURE

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a reçu, le mardi 28 septembre 2021 à la Primature, l'ambassadeur des Etats-Unis en RDC, Mike Hammer. Toutes les questions d'actualité, notamment celles liées aux préparatifs des élections de 2023, à la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC et à la COP 26, ont été passées au peigne fin, a confié à la presse Mike Hammer, au sortir de ces échanges.

«C'est toujours bon d'avoir l'occasion de discuter avec le Premier ministre sur des sujets ponctuels en RDC. On a discuté sur ce que le gouvernement est en train de faire pour commencer à préparer de bonnes élections en 2023. Aussi, on a parlé des priorités très importantes, la préparation de la Cop 26. Un sommet très important pour le Gouvernement. Comme vous le savez, les USA sont bien impliqués dans le part-

nariat privilégié pour faire avancer la paix et la prospérité mais aussi, on a discuté sur comment la communauté internationale et les Etats-Unis spécifiquement, peuvent soutenir les efforts de la RDC pour protéger le bassin du Congo qui est le deuxième poumon du monde pour faire bénéficier aux communautés congolaises et aussi le monde. On a discuté en général de l'importance de la liberté de la presse. Merci pour votre travail. Nous avons parlé des problèmes qui menacent la liberté de presse, la démocratie en RDC. Les USA voudraient toujours faire avancer la paix dans l'Est du pays. On a aussi discuté de la situation sécuritaire, l'état de siège, les progrès que le gouvernement est en train de réaliser pour mettre fin à cette violence», a déclaré d'entrée de jeu le diplomate américain.

Revenant sur la question de la Cop 26, l'ambassadeur américain a rassuré que son pays ainsi que toute la communauté internationale sont disposés à accompagner la



L'ambassadeur Mike Hammer (à droite) et le Premier ministre, Sama Lukonde Kyenge (à gauche)

RDC dans ses efforts pour la protection de l'environnement.

«A propos de la Cop 26, il est question de savoir quel est le plan du gouvernement congolais, quels sont les besoins que la communauté internationale peut soutenir ? On apprécie beaucoup le leadership du Président Tshisekedi. A New York, le secrétaire d'Etat américain a eu des discussions avec lui et on a toujours des discussions. Il faut voir comment faire avancer cette protection de l'environnement, aider et renforcer les capacités du gouvernement congolais pour protéger les forêts, mais aussi pour le bien de la communauté qui doit avoir des opportunités économiques dans la région, qui doit être protégée aussi. Il faut aussi pro-

mouvoir l'énergie renouvelable, notamment l'énergie solaire, l'hydro-électrique et voir comment réduire l'utilisation du charbon», a souligné Mike Hammer.

STABILITÉ DANS L'EST : UNE PRIORITÉ POUR WASHINGTON

Au sujet de l'état de siège décrété par le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, les Etats-Unis disent suivre de plus près la situation afin de parvenir à l'éradication totale des forces négatives qu'incarne l'ADF.

«La question de l'Est, comme vous le savez, on a envoyé la force spéciale pour faire une évaluation des efforts du gouvernement, spé-

cialement établir une task force contre les ADF parce que c'est une menace terroriste. On doit continuer à travailler ensemble, soutenir les efforts des FARDC, de la Monusco pour protéger la population et aussi travailler avec les pays voisins qui doivent s'impliquer pour mettre fin à toute cette violence. Les USA voudraient voir du progrès et discuter sur comment on peut faire avancer la paix. Pour cela, c'est aussi important de faire avancer le programme DDRC-S. Les USA et la communauté internationale sont prêts à soutenir les efforts de la RDC à faire avancer le DDRC-S, car c'est un programme important», a dit l'ambassadeur Hammer.

Le Premier ministre s'est montré très réceptif et a prêté une oreille attentive à son interlocuteur. «Je l'ai (Ndlr : le Chef du Gouvernement) trouvé très ouvert. Il m'a dit clairement quelles sont les priorités de son Gouvernement pour essayer de faire avancer la démocratie, préparer de bonnes élections en 2023. J'espère que prochainement il y aura des décisions qui concernent la CENI. Le Premier ministre travaille tous les jours pour faire avancer les choses et nous sommes là pour soutenir les efforts de la RDC en vue d'arriver à cette prospérité que tous les Congolais espèrent», a conclu le diplomate américain.

Abus sexuels en RDC : un rapport pointe des «défaillances» et «négligences» de l'OMS

ECONEWS AVEC AFP

Une commission indépendante chargée d'enquêter sur les abus et violences sexuelles auxquels se sont livrés des employés de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en République Démocratique du Congo a conclu à des «défaillances structurelles» et des «négligences individuelles» de l'organisation. Son rapport, publié mardi 28 septembre, est accablant.

«C'est une lecture poignante». Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a commenté, mardi 28 septembre, le rapport publié le même jour par la commission d'enquête qu'il avait lancée en octobre 2020. Une commission chargée de faire la lumière sur les abus et violen-

ces sexuels auxquels se sont livrés des employés de l'organisation en République Démocratique du Congo et dont les conclusions dressent un tableau sombre des manquements de l'OMS.

L'enquête de la commission, codirigée par Aichatou Mindaoudou, ex-ministre nigérienne des Affaires étrangères, et Julienne Lusenge, avocate congolaise, constate «l'ampleur des incidents d'exploitation et d'abus sexuels lors de la riposte à la dixième flambée d'Ebola, toute chose ayant contribué à accroître la vulnérabilité des victimes présumées, lesquelles n'ont pas bénéficié de l'aide et de l'assistance nécessaires qu'exigeaient de telles expériences dégradantes».

Les abus sexuels ont été commis par des membres du personnel de l'OMS, aussi bien embauchés localement

que par des membres internationaux des équipes chargées de lutter contre l'épidémie d'Ebola, qui a sévi en République Démocratique du Congo entre 2018 et 2020, notent les enquêteurs. Ces derniers ont interrogé des dizaines de femmes s'étant vu proposer du travail en échange de rapports sexuels ou victimes de viol.

DES «DIZAINES DE VICTIMES» ET «21 AUTEURS PRÉSUMÉS»

La commission relève également «la perception d'impunité du personnel de l'institution de la part des victimes présumées». Elle a aussi pointé «l'absence totale de signalement de cas» au niveau institutionnel. «L'organisation, concentrée principalement à l'éradication de l'épidémie d'Ebola, n'était pas du tout préparée à faire face aux risques/incidents

d'exploitation et d'abus sexuels», souligne le rapport.

Tedros Adhanom Ghebreyesus indique que le rapport fait état de «dizaines de victimes» et de «21 auteurs présumés». «En tant que responsable de l'OMS, nous nous excusons de ce qu'ont enduré ces gens, ces femmes, ces filles», a déclaré la Dre Matshidiso Moeti, responsable de l'OMS pour l'Afrique. Elle a promis de tenir compte des recommandations de la commission.

«La première chose que je veux dire aux victimes et aux survivants de l'exploitation et des abus sexuels en République Démocratique du Congo (...) est que je suis désolé, a déclaré pour sa part Tedros Adhanom Ghebreyesus. Je suis désolé pour ce qui vous a été fait par des personnes qui étaient employées par l'OMS pour vous servir et vous protéger. Je suis désolé pour la

souffrance continue que ces événements doivent vous causer. Je suis désolé que vous ayez dû les revivre en parlant à la commission de vos expériences. Merci pour votre courage de l'avoir fait. Ce qui vous est arrivé ne devrait jamais arriver à personne. C'est inexcusable. Ma priorité absolue est de m'assurer que les auteurs ne soient pas excusés, mais qu'ils rendent des comptes».

«En tant que directeur général, j'assume la responsabilité totale du comportement des personnes que nous employons et de toute défaillance de nos systèmes qui ont permis ce comportement. J'assumerai personnellement la responsabilité d'apporter les changements nécessaires pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir», a ajouté le patron de l'OMS, précisant que l'enquête n'est pas terminée.